



Actualités - Microsoft



Comme annoncé par le Président de la République ce lundi 13 mai 2024, un grand projet d'installation d'un centre de données (data center) dédié à l'intelligence artificielle (IA) porté par Microsoft devrait s'installer sur le territoire de m2A, à Petit-Landau ; et plus particulièrement dans la zone à urbaniser située au nord-est de notre Commune.

A la demande de l'entreprise, aucune information officielle n'a pu être faite jusqu'à présent pour des raisons de confidentialité, ce que nous pouvons toutes et tous comprendre.

Nous considérons aujourd'hui que ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre du développement économique de notre Commune, de notre Agglomération et de toute la Région et maintiendra notre cadre de vie tout en permettant aux activités économiques de se développer, avec notamment la création de centaines d'emplois directs et indirects.

Les premiers échanges avec Microsoft sont plus que positifs. A l'écoute, l'entreprise travaille en proximité avec tous les acteurs du dossier et a pris en compte nos remarques et souhaits.

Ainsi, la qualité de vie des Landaunaises et des Landaunais, le respect de la flore et de la faune environnante, la sécurisation du site, l'utilisation d'énergies renouvelables, font partie des priorités partagées du projet, dans l'intérêt de toutes et de tous.

Nous avons donc fait le choix d'accompagner ce projet majeur et de le coconstruire avec m2A et Microsoft. Ainsi, soyez assurés que tous les élus de votre Conseil Municipal, habitants de Petit-Landau également, suivent activement ce projet, stratégique pour l'activité économique de la Commune et contribuant à l'attractivité de toute l'Agglomération au niveau international, tout en veillant au bien-vivre ensemble.

Nous nous tenons pleinement à votre écoute et ne manquerons pas de revenir vers vous, avec m2A et Microsoft, afin de répondre au mieux à toutes vos questions.

Explications



Un centre de données, c'est quoi ?

Un centre de données est une infrastructure physique qui héberge des milliers de serveurs informatiques et des dispositifs de stockage de données connectés à Internet. Ces serveurs permettent de fournir des services numériques essentiels à nos activités professionnelles et à notre vie de tous les jours, tels que la réservation d'un rendez-vous médical, une connexion avec les services de secours comme le 112, la possibilité de rester connectés avec sa famille et ses proches grâce aux applications connectées ou encore de travailler depuis chez soi. Tout ceci est possible grâce au « cloud » et à ses infrastructures physiques comme le centre de données que Microsoft propose d'établir sur la commune de Petit-Landau.

Un centre de données Microsoft

Microsoft est un leader mondial dans le domaine des centres de données. L'entreprise a une expérience significative dans la conception, la construction et l'exploitation de centres de données qui sont parmi les meilleurs et les plus sûrs de leur catégorie en termes de performance, de fiabilité, de sécurité, d'esthétique et de durabilité environnementale et sociale. L'ambition du centre de données à Petit-Landau est de s'inscrire dans cette démarche d'excellence. C'est dans ce sens que nous travaillerons avec les équipes de Microsoft.

Conseil citoyen



Le 9 avril 2024, une première rencontre a eu lieu, donnant naissance à un échange fructueux et pour définir des objectifs communs :

- partager des réflexions,
- amener des idées, des souhaits,
- suggérer des améliorations.

Pour participer à la dynamique villageoise, dans le quotidien de chacun et dans un esprit de solidarité, de tolérance et de bienveillance.

Ces temps sont ouverts à tous ceux qui souhaitent contribuer au vivre ensemble.

Les éventuels questionnements et propositions sont transmis au conseil municipal.

Celui-ci accueille favorablement cette démarche participative au cœur du village.

Le prochain rendez-vous est prévu le **mardi 4 juin à 20h** à la maison villageoise.



Fête de la Bielle 2024

Après un record absolu de plus de 550 véhicules anciens exposés à Petit-Landau, l'association « Les fous des pistons » vous invite à nouveau à nous retrouver lors de notre événement annuel tant attendu !!

Autos, motos, tracteurs, cyclos et autres engins d'époque seront visibles autour de la salle polyvalente :

Dimanche 16 juin à partir de 10h00 !



Découvrez la thématique "Retour vers le futur" avec diverses animations et décors basés sur le célèbre film !

Une partie bourse/commerce sera tenue en parallèle, si vous souhaitez avoir un emplacement (gratuit), merci d'en faire la demande par mail à l'adresse : bourse.fetedelabielle@gmail.com
Les personnes désireuses de venir exposer un ou plusieurs véhicules anciens n'ont pas besoin de s'inscrire, mais seuls les véhicules âgés d'au minimum 30 ans seront acceptés dans l'enceinte de l'exposition.

Nous vous attendons nombreux pour cette 5ème édition très prometteuse !!

Restauration et buvette sur place.

Ambiance musicale Rock-n-Roll assurée par le groupe "The news fossils".

Entrée gratuite pour tous, convient à toute la famille.

Soirée Jeux ACL



L'ACL organise deux nouvelles soirées jeux le **vendredi 31 mai** et le **vendredi 28 juin** à partir de 19h30 à la Maison Villageoise. Venez partager un moment de convivialité ! Apportez vos jeux préférés.

Vous pouvez apporter vos boissons et snacks (pas de vente sur place).



Journée citoyenne

Dans la continuité des années précédentes, la commune de Petit-Landau vous propose de participer à la journée citoyenne qui se déroulera le **samedi 25 mai de 8h à 13h**.

De nombreux ateliers pour tous seront organisés. A l'issue de la matinée, les participants se retrouveront autour d'un repas pour clôturer cette journée !



Vous pouvez encore vous inscrire à l'accueil de la Mairie (03.89.48.37.15) ou par courriel mairie@petit-landau.fr **jusqu'au 23 mai**.

Repas Conseil de Fabrique



Le Conseil de Fabrique de Petit-Landau propose un repas couscous à emporter préparé par le City Grill de Kembs le **samedi 1^{er} juin**. Les repas sont à récupérer au rez-de-chaussée de la Maison Villageoise entre 10h30 et 12h.

Tarif : 15 € la portion.

Réservation préalable obligatoire.

Paiement par chèque à l'ordre de la paroisse Saint Martin ou en espèces à déposer **jusqu'au 26 mai** chez :

- ESSLINGER Christiane, 5 rue Longue,
- WANNER Isabelle, 29 rue de l'Eglise.



Bruit / nuisances sonores

La période estivale approchant, nous rappelons à tous nos concitoyens que conformément à l'arrêté municipal n°12.2014, que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et nettoyeurs à haute pression et autres** ne peuvent pas être effectués :



- **les dimanches et jours fériés toute la journée,**
- **les jours ouvrables avant 8 heures du matin et après 20 heures le soir.**
- **Le samedi entre 12 et 13 heures.**

Il serait par ailleurs souhaitable de respecter les pauses repas.



Enfin nous vous rappelons que, la belle saison étant prochainement de retour, **les scooters, les cris des baigneurs dans leur piscine, les musiques trop fortes notamment le soir sur les terrasses constituent, eux aussi, des nuisances.**

Nous espérons pouvoir compter sur le civisme de chacun pour que nous puissions continuer à tous vivre ensemble sereinement et conserver la qualité de vie à Petit-Landau.

Néanmoins, les services de Gendarmerie (composez le 17 si nécessaire) et les agents de la Brigade Verte seront particulièrement vigilants cet été quant au respect de l'arrêté municipal précité.



Travaux city stade



Dans le cadre des travaux pour l'installation du city stade, un arrêté municipal a été pris pour limiter la vitesse à 30 km/h rue des Anges et interdire le stationnement en dehors des places matérialisées.

L'accès à la zone de chantier est évidemment interdit à toute personne étrangère au projet.

La Commune a sensibilisé les entreprises intervenant sur le chantier à la proximité de l'école élémentaire et du multi-accueil, et notamment aux horaires d'entrées et de sorties de classe.

Nous comptons sur le civisme de tous pour que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Formation artificier



La Commune organise annuellement un tir de feu d'artifice à Petit-Landau, lors de la soirée tricolore organisée par l'Amicale des Donneurs de sang. L'organisation de ce type de tir nécessite des artificiers formés et agréés par la Préfecture.



Nous recherchons des artificiers bénévoles pour épauler les deux landaunais volontaires qui ont déjà suivi la formation et ont reçu leur agrément préfectoral.

Ainsi, la Commune s'engage à financer intégralement la formation (700 €), en contrepartie de votre participation à la préparation, à l'organisation et au tir du feu d'artifice du 13 juillet au soir.

La prochaine session de formation aura lieu du 2 au 6 septembre à Petit-Landau et sera organisée par la société AM Pyrotechnie.

Vous pourrez également participer à d'autres tirs organisés par la société AM Pyrotechnie.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la Mairie (03.89.48.37.15 ou mairie@petit-landau.fr).



Les prochaines manifestations

- 31 mai : Soirée jeux organisée par l'ACL à la Maison Villageoise.
- 6 juin : Don du sang, collecte organisée par l'AFS du sang et collation préparée par l'Amicale des Donneurs de sang de Petit-Landau à la salle polyvalente.
- 8 juin : soirée d'été organisée par Y A D'LA JOIE à la salle polyvalente.
- 9 juin : élections européennes, bureau de vote à la Maison Villageoise.
- 16 juin : Fête de la Bielle organisée par les Fous des Pistons.
- 28 juin : Soirée jeux organisée par l'ACL à la Maison Villageoise.
- 29 juin : kermesse des écoles à la salle polyvalente.
- 5 au 7 juillet : ouverture du bistrot communal à la Maison Villageoise.
- 13 juillet : soirée tricolore organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang.

Petit-Landau le 14 mai 2024.
L'équipe municipale.



Mairie de Petit - Landau
3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU
Tél. 03.89.48.37.15
mairie@petit-landau.fr